

Tous les enfants du monde ont les mêmes droits !

La Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée le 20 novembre 1989, est un texte très important. Elle donne les mêmes droits à tous les enfants du monde, filles et garçons, riches ou pauvres. Découvre les principaux droits.

TU AS LE DROIT D'ALLER À L'ÉCOLE

Comme tous les enfants du monde, tu as le droit d'aller gratuitement à l'école primaire. **Savoir lire et écrire** te permettra de prendre ta vie en main, de décider de ton avenir, d'avoir un métier, de t'informer et d'être **indépendant**. Même si ta famille est très pauvre, personne ne peut t'obliger à travailler, surtout si cela t'empêche d'aller à l'école et de grandir.



TU AS LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ CONTRE LES MAUVAIS TRAITEMENTS

Ce n'est pas parce que tu es un enfant que les adultes ont le droit de faire ce qu'ils veulent avec toi. Au contraire, tu as le droit d'être protégé contre toute forme de violence. Personne, pas même ta famille, les adultes de ton entourage ou les enfants de ton âge, n'a le droit de te faire du mal.



TU AS LE DROIT D'AVOIR UNE IDENTITÉ

Avoir un nom et un prénom, déclarés officiellement par tes parents à ta naissance, te permet d'avoir la nationalité de ton pays et des **papers d'identité**. En étant reconnu de tous, tu bénéficies de la protection et des droits de ton pays, comme aller à l'école.



TU AS LE DROIT DE T'EXPRIMER

Tu as le droit d'exprimer ton opinion sur toute question qui te concerne. Tu as le droit d'être **écouté** des adultes et de leur dire « **non** ». En classe, dans ta famille ou dans des associations, tu peux **exprimer tes idées**, mais toujours dans le respect de celles des autres.



TU AS DROIT À UNE ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Tous les enfants ont les **mêmes droits**. Quels que soient ton âge, ton sexe, ta religion, la langue que tu parles ou la couleur de ta peau, tes origines ou celles de tes parents, tu as le droit d'être **aidé, protégé et éduqué**. Tu as le droit à l'égalité et au respect de tes différences.



TU AS LE DROIT DE RIRE ET DE JOUER

Tu as le droit de rire et de jouer, parce que tu es un enfant, et que le jeu est indispensable pour bien grandir. Tu as le droit d'avoir des activités artistiques et culturelles. Ainsi, plus tard, tu seras un adulte épanoui.



TU AS LE DROIT D'ÊTRE SOIGNÉ ET DE GRANDIR EN BONNE SANTÉ

Pour que tu puisses bien grandir, tu as le droit d'être entouré de personnes qui t'aiment et te comprennent. Tu as le droit de manger à ta faim, de boire de l'eau potable, d'avoir un logement, de te reposer et d'être soigné quand tu es malade. Tu as le droit à des soins adaptés si ta santé est fragile ou si tu vis avec un handicap.



TU AS LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ DE LA GUERRE

Où que tu habites, tu as le droit de vivre en **paix**. Les guerres, quand elles éclatent, ne doivent concerner que les adultes. Ils n'ont pas le droit de te faire participer. Ils doivent te protéger contre toutes les conséquences de la guerre.

